



Suite a une donation entre époux

Par **etoile06**, le **05/08/2014** à **23:57**

marier sous le régime de la séparation des biens mon mari contre paiement de ses dettes ma donné une maison a se jour nous sommes divorcer il ma laisser une énorme dette fiscal je voudrais vendre cette maison pour réglé les impôts mais il y a une clause d'aliénation dans le contrat de donation il ne veut pas me donner l'autorisation de vendre se bien qu'elle juge en la matière peut lever cette clause

[fluo]**Bonjour,**

La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".

Merci pour votre attention...[/fluo]